

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CODE UNITÉ 04898 PROCÈS-VERBAL N° / 197 n° 907/11.11.80

N° PIÈCE N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

**OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ**

80306544

7

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

, Adjudant.  
Gendarme.

EXAMINÉ(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR 11 Novembre 1980, à 18 heures 30, au bureau de notre Brigade, nous recevons un appel téléphonique de monsieur , agriculteur, (Corse du sud).

Cette personne nous signale que ce jour, à 18 heures 33, elle a remarqué la présence d'une boule de feu de 10 mètres de diamètre environ, se déplaçant au dessus du hameau de San Gavino, commune de FIGARI (Corse du sud).

Monsieur se trouvait à ce moment là sur la R.N. 196, au carrefour dit "de Peggiale" (R.N. 196 et C.D. 22) commune de PIANOTTOLI-CALDARELLO (Corse du sud).

Il précise que la boule de feu se déplaçait horizontalement de l'Est vers l'Ouest, n'émettant aucun bruit ni lueur, à la vitesse d'un avion de transport, genre "Caravelle".

Sur la partie supérieure de cette boule, se dégageaient de grandes virgules de feu à intervalles réguliers qui disparaissaient vers l'arrière.

L'intéressé a observé le phénomène durant 2 à 3 minutes avant qu'il ne disparaisse derrière les rochers du village de PIANOTTOLI-CALDARELLO.

Le 12 Novembre 1980, à 18 heures, au bureau de la brigade, nous Gendarme , entendons :

qui déclare :

"Hier soir, vers 18 heures, je suis venu à FIGARI pour faire le plein d'essence à la station

A mon retour, à l'embranchement de "Peggiale" formé par la RN 196 et le CD 22, mon attention a été attirée par un oiseau blanc posé sur la route. En dépassant cet oiseau j'ai freiné et fait marche arrière. En effet la couleur de cet oiseau m'intriguait. Celui-ci se trouvant dans l'obscurité, s'est envolé et s'est posé sur le mur bordant la route, sur ma droite.

J'ai alors dirigé mes phares sur le volatile pour l'aveugler et pouvoir ainsi l'attrapper.

Au moment où je mettais pied à terre, après avoir ouvert ma portière,

../.2

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	
<input type="checkbox"/>	1 M. le Préfet de la Corse du sud à AJACCIO.
<input type="checkbox"/>	1 M. le Procureur de la République à AJACCIO.
<input type="checkbox"/>	1 M. le Gal Cdt la 4 <sup>e</sup> R.A. à AIX EN PROVENCE.
<input type="checkbox"/>	1 M. le Ministre des Armées PARIS
<input type="checkbox"/>	1 Groupement

DATE DE CLOTURE  
LE 30.11.1980

VU ET TRANSMIS PAR  
LE COMMANDANT D'UNITÉ  
Le Chef d'Escadron

mon attention a été attirée par une boule de feu d'un diamètre de 10 mètres environ. Elle était de couleur rouge flamme. Elle venait de la direction de PORTO-VECCHIO et se dirigeait vers le Nord de la Sardaigne.

Au moment où je l'ai aperçue, elle était à la verticale du hameau de San Gavino de FIGARI. Elle était plus bas que le sommet de l'Orto di Cagna.

Elle se déplaçait horizontalement à la vitesse d'un avion de transport genre Caravelle.

Le contour était bien défini. Sur la partie supérieure se dégageaient de grandes virgules de feu, à intervalles réguliers de trois secondes à peu près et d'une dimension d'un tiers environ du diamètre de la boule.

Lorsqu'une virgule disparaissait à 10 mètres environ à l'arrière dans l'axe de la boule, une autre virgule apparaissait au même endroit que la précédente.

Cet objet n'émettait aucun bruit ni lueur. Il avait bien la forme d'une boule et non d'un disque.

Je l'ai observé pendant deux à trois minutes, très distinctement, jusqu'au moment où il a disparu derrière les rochers du "Castellu" de Caldarelle, ce qui prouve que la boule ne se déplaçait pas à une grande hauteur et qu'elle est passée entre les villages de MONAGIA D'AULLENE et de PIANOTTO-LI-CALDARELLO.

Je suis aussitôt rentré chez moi pour vous prévenir de ce phénomène.

S.A. Il était exactement 18 heures 33 à ma montre au moment où la boule de feu a disparu derrière les rochers de Caldarelle.

J'ignore si d'autres personnes ont observé ce phénomène.

Le 12 Novembre 1980, à 18 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y ajouter, à y changer ou à y retrancher

-( A signé au carnet de déclarations )-

An cours des services dans notre circonscription, nous avons recherché d'éventuels témoins de ces faits.

Aucune autre personne n'a constaté ce phénomène.

Par ailleurs, nous avons contacté différents propriétaires et exploitants agricoles. A ce jour, aucun d'entre eux ne nous a signalé de dégâts relatifs au passage ou à l'atterrissage d'un O.V.N.I.

Mentionnons que monsieur \_\_\_\_\_ jouit de toutes ses facultés mentales et que sa déclaration doit être prise en considération.

Il apparaît également qu'un phénomène identique a été observé le même jour en Corse dans différents endroits et qu'il en a été fait état par la presse et la radio.